

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 novembre 2023**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 24 ; de présents = 15 ; de votants = 24

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 17/11/2023

Date de publication : 30/11/2023

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Sylvie LESNÉ, Mélanie RIO, Éric YGER, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, , Maryam ABOU-MERHI, Clément ROUSSEAU, Bénédicte RUISSEAU, Brigitte JUGUE-FOURNET, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Antoine DEGUEN

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES : Francis ADNOT (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Mélanie DEQUÉ (pouvoir à Sylvie LESNÉ), Françoise LOST-TREMEL (pouvoir à Eric YGER), Nathalie BONNOUVRIER (pouvoir à Maryam ABOU-MERHI), Christophe LECLERC (pouvoir à Mélanie RIO), Arnaud AUBAULT (pouvoir à Joseph BRAULT), Dimitri GÉA (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Jean-Luc ALLORY (pouvoir à Anne CHARRÉ), Sylvie MEUNIER (pouvoir à Jean-Yves ANGER)

SECRETAIRE DE SEANCE : Joseph BRAULT



AFFAIRE 2023.061 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE LE BAS FRENE

Le projet de réhabilitation du lotissement dénommé « Résidence Le Bas Frêne » comprend :

- L'adaptation de la voirie aux différents usages et la création de liaisons douces
- La réfection de la voirie et du réseau d'eaux pluviales ;
- La désimperméabilisation des sols et l'étude des potentialités de gestion intégrée des eaux pluviales
- Le réaménagement des espaces publics (stationnement, espaces verts) qui devront nécessairement s'inscrire dans un objectif de renaturation, à travers la création d'îlots de fraîcheur, et de gestion différenciée des espaces verts ;
- L'identification des zones potentiellement constructibles, pour répondre à un objectif de densification
- La rénovation de l'éclairage public
- L'effacement des réseaux téléphoniques, sous réserve du coût de l'opération

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant HT
Travaux	419 082,85 €	Fonds Vert	85 368,00 €
Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales	42 783,00 €	Agence de l'eau	256 104,00 €
Rénovation de l'éclairage public	57 300,00 €	Région – Bien vivre partout en Bretagne	98 487,52 €
Maîtrise d'œuvre	25 217,87 €	Autofinancement	109 778,11 €
Diagnostics et relevé topographique	5 353,91€		
TOTAL HT	549 737,63 €	TOTAL HT	549 737,63 €

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 022-212202592-20231123-2023_061-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

A L'UNANIMITE

VALIDE le plan de financement présenté ci-dessus.

SOLLICITE une aide de la Région Bretagne au titre du dispositif Bien Vivre partout en Bretagne, et déposer un dossier de demande de subvention.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,

Philippe LANDURÉ

